

Rendez-vous nocturnes au sommet du Mont Ventoux et à Saint-Trinit



Le Parc naturel régional du Mont Ventoux propose deux rendez-vous nocturnes les nuits du 12 au 13 août.

Rando sous les étoiles guidé par Pierre Peyret

Pour regarder tomber les étoiles, je prendrai la terre par la main. C'est un rendez-vous magique que le Parc vous propose cet été au cœur du Ventoux. Un rendez-vous confidentiel et nocturne au sommet pour une descente le nez dans la voie lactée, un bivouac sous les fulgurances des Perséides, des lectures



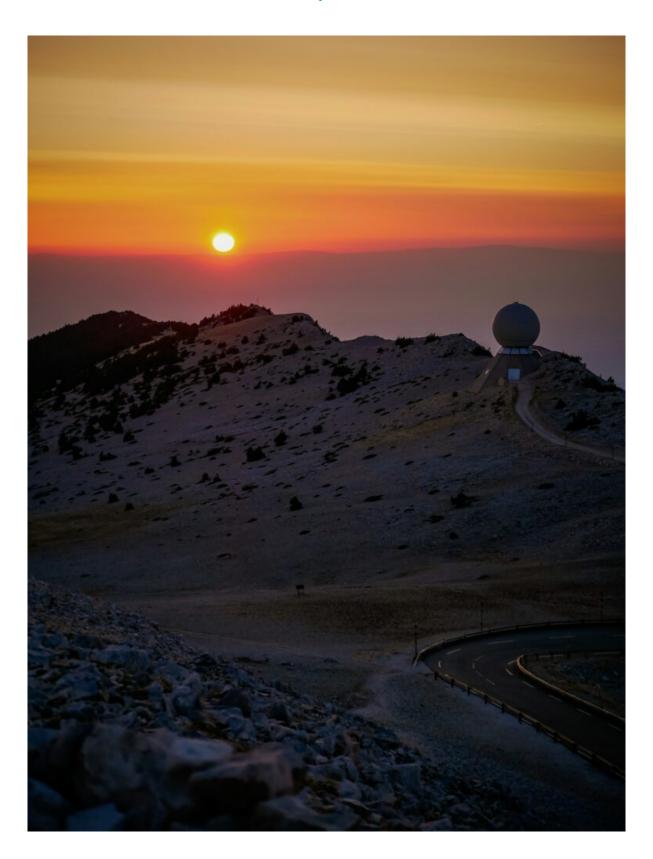
évocatrices pour rêver jusqu'au lever de soleil alpin. Il nous restera à filer boire un café chaud au Chalet Reynard. Vous serez ainsi, le temps d'une nuit, les petits princes, votre guide ayant en charge d'apporter les crayons et les moutons...

Les infos pratiques

Nuit du 12-13 août au sommet du Mont Ventoux.20h-8h. Prévoir des vêtements chauds et un appareil photo.Tout public. Les Chemins de Pierre. Inscription auprès du 06 08 00 76 30.



Ecrit par le 9 novembre 2025





Nuit des étoiles filantes Copyright S Ropa

Des étoiles dans l'objectif, de l'heure bleue à la nuit noire...

Initiation aux techniques de photographie nocturne par un jeune et talentueux photographe Venturois, Lenny Vidal. De l'heure bleue à la nuit noire, vous apprendrez à manipuler au mieux votre appareil photo pour saisir les lumières de la nuit, qu'elles soient dans le ciel ou sur terre!

Les infos pratiques

Nuit du 13-14 août à Saint-Trinit. Prévoir :Appareil photo, tenue adaptée et lampe frontale. 20h30-23h30. Inscription auprès du 07 81 16 03 51 & lenny.vidal@sfr.fr
MH



Ecrit par le 9 novembre 2025



Saint-Trinit, les Etoiles dans l'objectif copyright L. Vidal



Région Sud : 46 gardes régionaux pour protéger les massifs du Vaucluse



Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a remis les blasons à la nouvelle promotion de la garde régionale forestière. Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse.

« Depuis 5 ans, les pompiers peuvent compter sur notre entière mobilisation pour mener la 'guerre du feu' à leurs côtés, rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France. Avec la garde régionale forestière, nous avons voulu mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt et nos 185 gardes régionaux en sont un maillon essentiel »



En première ligne de la guerre du feu

Avec la prolifération des 'mégafeux' partout en Méditerranée, la garde régionale forestière est un dispositif essentiel pour lutter contre les incendie. Mise en place par la <u>Région Sud</u>, deuxième région la plus boisée de France avec 1,6M d'hectares, la garde est déployée tout l'été sur le territoire en soutien de la sécurité civile. Elle se compose de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers et aux comités communaux des feux de forêt (<u>CCFF</u>) au sein des parcs et espaces naturels de la région Sud.

Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, <u>François de Canson</u>, vice-président en charge du développement économique de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, <u>Ludovic Perney</u>, vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante, ainsi que <u>Jacqueline Bouyac</u>, vice-présidente et présidente du parc naturel régional du Ventoux et de la Cove, ont remis les blasons aux 185 nouveaux gardes régionaux de la promotion Amiral Augier.

A cette occasion, le Vice-Amiral, Patrick Augier et Gilles Allione, ancien président <u>CCFF du Var</u>, ont reçu la médaille d'honneur de la Région Sud pour leur engagement lors de la crise sanitaire et leurs actions dans la guerre du feu, notamment lors du mégafeu du Massif des Maures en 2021.

Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse, dont 5 gardes régionaux déployés dans le pays de Sorgues, 24 mobilisés au parc naturel régional du Lubéron et 17 au parc naturel régional du Ventoux.



Ecrit par le 9 novembre 2025



Feu de broussailles à Cairanne durant l'été 2020 © Com Sdis Vaucluse

Prévenir les risques grâce à la garde régionale forestière

Créée en 2018, la garde régionale forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. En 2022, la Région Sud y a consacré près de 1,2M €.

La garde régionale forestière a pour mission de : développer la culture du risque d'incendie ; renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation et surveillance ; venir en appui des dispositifs de surveillance.

Avant de prendre leurs fonctions dans les différents massifs de la région Sud, les volontaires qui composent la garde suivent plusieurs formations qualifiantes. Dans un premier temps, il s'agit d'une formation théorique autour de la forêt et de ses acteurs. Après ce premier rendez-vous, ils suivent une formation de terrain personnalisée, afin de se familiariser avec leur futur environnement, puis une formation au premier secours, labelisée PSC1. Enfin, leur parcours de formation s'achève par l'apprentissage des bases de communication et de cartographie, au lycée Agricole de Valabre.

Trois principes pour mener la guerre du feu

Pour éviter les drames humains et préserver l'environnement, la Région Sud a engagé plus de 4M € par



an depuis 2016. Cette année, 1,5M€ supplémentaire ont été investi dans le dispositif 'guerre du feu'. Récemment, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le plan climat régional 'Gardons une COP d'avance', cette stratégie s'articule autour de trois principes : prévenir, combattre, reconstruire.

Carton plein pour l'inauguration du PNR du Mont-Ventoux à Savoillans



Le 15 mai dernier, Savoillans a accueilli <u>l'inauguration du Parc naturel régional du Mont-Ventoux</u>. Pour l'occasion, de nombreuses activités sur le thème du Parc ont été organisées tout au long de cette journée qui s'est révélée être un véritable succès. Plus de 3000 personnes sont venues affluer les rues



savoillanaises pour assister à cet événement.

L'équipe du Parc naturel régional du Mont Ventoux remercie grandement tous les visiteurs, ainsi que la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département de Vaucluse, la communauté de communes Vaison Ventoux, la commune de Savoillans, et l'association locale Toulourenc Horizon.

Pour redécouvrir cet événement, le PNR vous invite à visionner ses photothèques du <u>temps inaugural</u>, du <u>marché des producteurs et des animations</u>, des <u>fresques Art et vie de la rue</u>, et des <u>coulisses de la préparation</u>, ainsi que celle des <u>'Sourires du Géant'</u>.

Ce film a été réalisé par Norman Kergoat.

V.A.

La route des gorges de la Nesque sera réservée aux cyclistes pendant une journée





Ecrit par le 9 novembre 2025



Dans le cadre de la Fête nationale du vélo, la RD942, qui relie les communes de Villes-sur-Auzon et de Monieux, sera interdite aux véhicules motorisées et 100% cyclable le dimanche 5 juin prochain de 8h à 18h.

La route touristique des gorges de la Nesque va devenir une voie verte le temps d'une journée. Pour la 8ème édition de la Fête nationale du vélo, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le réseau 'Accueil Vélo Ventoux', le Comité départemental de cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'office de tourisme intercommunal Ventoux Sud organisent un rendez-vous entièrement réservé aux mobilités douces.

Ainsi, tous les cyclistes amateurs ou confirmés en VTC, VTT, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, troisième roue, tricycle, monocycle, mais aussi les personnes à mobilité réduite sont invités à participer à cette rencontre unique qui revient par!s deux années de pause et qui sera rythmée par diverses animations.

Des activités sur le chemin

Sur le parcours de 21km entre la sortie de Villes-sur-Auzon et Monieux, les participants pourront



redécouvrir les gorges de la Nesque, qui sont situées au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Pas de pression, chacun peut aller à son rythme. Plusieurs activités seront proposées tout au long du parcours.

En plus de la partie sportive de cet événement, les cyclistes pourront également profiter d'animations informatives, ludiques, ou encore gustatives. Au programme : prévention des feux de forêt, informations sur le cyclotourisme et sur les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000, pause fraicheur et saveurs du terroir.

La sécurité avant tout

Si les véhicules motorisés seront interdits lors de cette journée, la sécurité sera tout de même de mise. Pour ce parcours, il y aura deux départs simultanés, un à Villes-sur-Auzon, et l'autre à Monieux. Les cyclistes devront donc circuler à droite et respecter le code de la route, comme lorsque la route n'est pas barrée, pour éviter les accidents. Les participants seront invités à redoubler de vigilance dans les descentes et les virages, mais aussi aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés tels que les riverains ou les voitures de l'événement.

Plusieurs services seront mis à disposition pour l'événement tels que : la gestion des accès et parkings par les signaleurs sportifs, un poste de premier secours UDSP au point d'accueil du Rocher du Cire, une station de réparation et de gonflage sur le site de Fayol, ainsi que de l'eau potable à disposition à chaque point d'accueil. Les organisateurs appellent également les participants à ne pas jeter leur déchet dans la nature et à ne pas fumer dans les massifs forestiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point infos tourisme de Monieux au 04 90 64 14 14 ou celui de Villes-sur-Auzon au 04 90 40 49 82. Les participants sont également invités à consulter <u>la fiche pratique de l'événement</u>.

L'itinéraire réservé aux cycliste le dimanche 5 juin.

V.A.

Les collégiens de Mazan plantent le décor



Ecrit par le 9 novembre 2025



Et si planter des arbres chez des agriculteurs devenait une étape clé dans l'éducation de nos enfants ?

Lundi 17 janvier, Florence Guende (<u>La ferme du Rouret</u> à Mazan) accueillait une importante opération de plantation de haies fruitières en partenariat avec l'association '<u>Des enfants et des arbres'</u> et en présence de sa présidente, <u>Marie-France Barrier</u>. En tout, 300 arbres ont été plantés par les collégiens de Mazan.

Plus de 30 éco-délégués de la 6^{ème} à la 3^{ème} étaient mobilisés pour cette journée dans des conditions météo idéales, accompagnés par deux enseignantes et la proviseure-adjointe du collège André Malraux. <u>Jacqueline Bouyac</u> était représentée par deux membres du bureau du Parc naturel du Ventoux : Valérie Michelier, maire de Caromb, en charge de la culture et <u>Sandrine Raymond Lucarini</u>, maire de St-Pierre-de-Vassols en charge de l'écocitoyenneté.



Ecrit par le 9 novembre 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

L'arbre, un remède puissant face aux crises agricoles et écologiques qui menacent le Vivant. Un génie végétal qui permet de fertiliser les sols et de lutter contre leur érosion, d'offrir le gîte et le couvert aux insectes et aux oiseaux, d'atténuer les amplitudes de températures, de filtrer l'eau et l'air en captant le CO2, d'apporter de l'ombre et du fourrage aux animaux, de produire des fruits, du bois de chauffe, du bois d'oeuvre... Autant de vertus vitales !

Pourtant, l'association alerte, « en France depuis 1950, la modernisation de l'agriculture s'est soldée par la disparition de 750 000 km de haie, soit 2 fois la distance qui nous sépare de la lune. Ainsi, sous l'effet du remembrement et de la mécanisation de l'agriculture devenue intensive, 70% des haies vives ont été arrachées. »



Ecrit par le 9 novembre 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Aux côtés de la chargée de mission Education du Parc, Laurence Veillard, de nombreux partenaires du développement agricole étaient présents pour cette plantation qui a du sens : Chambre d'agriculture de Vaucluse, <u>Civam Vaucluse</u>, Agri-bio, Pronatura ainsi que plusieurs viticulteurs, membres du GIEE 'L'homme qui plantait des arbres' (Stéphane Saurel, Thierry Delassales) et des producteurs venus en voisin tel Luc Rogier.

Malgré une année covid, un plan vigipirate et de forts aléas climatiques, l'association peut se réjouir d'un bilan prometteur. Plus de 1200 enfants ont accompagné 28 agriculteurs, vignerons, éleveurs, céréaliers, maraîchers, apiculteurs partout en France, dans la plantation de près de 5 000 arbres.



Ecrit par le 9 novembre 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »



Ecrit par le 9 novembre 2025



Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série <u>'Le Vaucluse en Chiffres'</u>.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avions un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre règlementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé... »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écogardes du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »



Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

« Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux! »

 $\ensuremath{\mathsf{w}}$ Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majoritéopposition des conseils municipaux. $\ensuremath{\mathsf{w}}$

À quoi ressemblera la Cove en 2050 ?

« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le





secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Jacqueline Bouyac réélue présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux

Jacqueline Bouyac vient d'être reconduite à la présidence du Parc naturel régional du Mont Ventoux, par un vote à l'unanimité ce mardi 21 septembre à Malemort-du-Comtat. La vice-présidente de la région Sud n'a pas masqué son émotion au moment de l'annonce des résultats.

De nouveaux membres de la Région et du Département siègent désormais au Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit pour le Conseil régional de Claire Aragones, Georges Botella, Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin. Pour le Conseil départemental : Christian Mounier, Sophie Rigaut et Myriam Silem. Comme le prévoit les statuts, il était donc nécessaire de convoquer l'assemblée délibérante du Parc afin de procéder à l'élection de la Présidence et des membres du Bureau.

« Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure »

Durant ce Comité syndical, en majeure partie consacré aux élections, Jacqueline Bouyac, présidente sortante a été la seule à s'être portée candidate à sa propre succession. Lors de son allocution de candidature elle a insisté particulièrement sur le fait que « ...durant ce premier mandat, les premières instances du Parc ont été installées. Nous avons finalisé ou poursuivi de belles opérations (le renforcement des écogardes en période estivale, la réhabilitation du sommet Ventoux), nous en avons lancé de nouvelles et certaines sont sur le point de débuter (ex : atlas de la biodiversité communale, projet alimentaire territorial...). De beaux projets sont à donc venir. »



Et d'ajouter : « Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure, une autre dimension. Nous allons devoir mener de grandes actions ensemble. Il est important que le Parc puisse « avoir l'oreille » de nos partenaires financiers mais aussi de l'Etat et de l'Europe. Il est donc important que le Parc œuvre dans de bonnes conditions en lien étroit avec le Département et la Région. Je m'engage à tout faire pour que le Parc puisse agir de manière forte et volontariste auprès de nos communes et de nos intercommunalités, ainsi qu'aux côtés de tous nos partenaires qui attendent beaucoup du Parc. »

Ont été élus

Les élus qui siégeaient auparavant déjà au bureau ont, comme l'a rappelé la Présidente, « appris à travailler ensemble. Il s'agit donc de prolonger ce fonctionnement [...] » Ont donc été élu.e.s, au titre des intercommunalités : Jean Christophe Camp (CC Vaison Ventoux), Jérôme Bouletin (CoVe), Corinne Freychet (CCVS); au titre de représentants des communes du cœur de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux) et Jean-Pierre Ranchon (Sault). Et les représentants des communes : Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Serge Andrieu (Carpentras), Ghislain Roux (Malemort), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Alexandre Roux (Entrechaux).

Après avoir traité les autres points à l'ordre du jour, la Présidente a invité tous les élus présents à se retrouver le 3 octobre prochain dans la vallée du Toulourenc. Temps fort de la rentrée, l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux se tiendra à Savoillans en présence du président de la Région, Renaud Muselier, ainsi que Dominique Santoni, présidente du Département, et du Préfet de Vaucluse.

L.M.

Feu du Graveyron : un comité technique voit le jour



Ecrit par le 9 novembre 2025



Suite à la visite du Préfet de Vaucluse, se tenait ce mercredi 8 septembre le premier comité technique « d'après feu » qui a ravagé près de 240 hectares entre Dentelles et Graveyron.

Les maires des communes concernés, accompagnés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, ont réaffirmé leur solidarité avec les propriétaires touchés. L'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> ont également confirmé leur soutien face aux besoins de mener des travaux d'urgence et de préparer la reconstruction de ce massif.

L'expertise forestières (ONF, CNPF, DDT) est mobilisée pour agir rapidement, tout en s'assurant de préserver à la fois les intérêts des propriétaires ainsi que ce qui fait la beauté de ces lieux. Mandat a été donné au Parc naturel régional du Mont-Ventoux de s'engager dans ce travail de planification avec pour rôle de : coordonner l'action des institutions, établir un bilan des dispositifs et aides possibles (Région Sud, Conseil départemental de Vaucluse, État, ...), étudier les opportunités de reboisement, favoriser les démarches scientifique. « Le monde agricole, vignerons et oléiculteurs également affectés par cet incendie, n'est pas oublié avec les dispositifs d'intervention qui seront présents », précise le comité.



Ecrit par le 9 novembre 2025



Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux

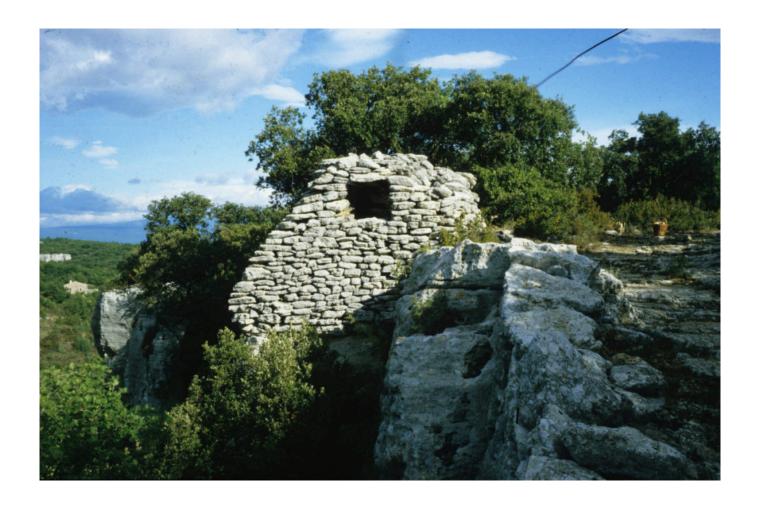




Crédit photo: Parc naturel régional du Ventoux

L.M.

Mercredi 8 septembre à Saint-Didier, conférence 'Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires'





Dans le cadre des conférences du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Claire Cornu, chercheuse, en partenariat avec la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) propose de transmettre ses connaissances sur 'Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires'.

«La maçonnerie à pierre sèche est un appareillage de moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier ni liant. C'est un choix constructif d'avenir : techniquement performant pour autant qu'il soit correctement mis en œuvre, économiquement pertinent et d'autant plus sur le coût global de l'ouvrage, vecteur de réservoirs écologiques, système de gestion des eaux de ruissellement rapide, emploi valorisant et non délocalisable, acteur du développement durable,» explique la Vauclusienne, diplômée en architecture et en urbanisme.

Un ingénieux système constructif

Elle est d'ailleurs une spécialiste internationalement reconnue dans le domaine des constructions en pierre sèche. Co-fondatrice de la Fédération française des Professionnels de la Pierre Sèche, elle a notamment fortement contribué à l'inscription de la Pierre sèche dans la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Cette conférenceparticipe à la réflexion sur la mise en valeur d'un patrimoine identitaire du Géant de Provence et des Monts de Vaucluse.

Les infos pratiques

Conférence sur la pierre sèche. Mercredi 8 septembre. 18h-20h. Salle polyvalente de Saint-Didier. Rue le Cours. Entrée libre. Tout public. Réservation et Pass sanitaire obligatoire. 04 90 63 22 74 contact@parcduventoux.fr & www.parcduventoux.fr M.H.